**Contrat à durée déterminée nommant Monsieur/ Madame …….. (nom, prénom), sur un emploi de saisonnier/occasionnel**

**Entre :** ….. *(nom de la collectivité ou de l’établissement)*, ….. *(adresse),*

Représenté(e) par son Maire/Président Monsieur/Madame …. *(nom, prénom),* ci-après désigné collectivité employeur, d’une part

**Et :** Monsieur/Madame ….. *(nom, prénom),* …. *(adresse),* ci-après désigné le cocontractant, d’autre part,

**Vu** l’Ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** le décret n° 2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** le décret n° 2011-1552 du 15 novembre 2011 portant dispositions applicables aux agents non titulaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** l’arrêté n°1116 DIPAC du 5 juillet 2012 fixant le statut particulier du cadre d’emplois « Conception et encadrement » ;

**Vu** l’arrêté n°398 DIPAC du 4 avril 2013 portant modification de l’arrêté n° 1116 DIPAC du 5 juillet 2012 ;

**Vu** la délibération en date du ….. *(date)* permettant le recrutement d’agents non titulaires saisonniers/occasionnels,

**Vu** la candidature présentée par Monsieur/Madame …. *(nom, prénom),*

*(préciser éventuellement le dernier et les principaux diplômes détenus par l’agent recruté, en rapport avec l’emploi sollicité)*

**Considérant** le bon fonctionnement des services implique le recrutement d’agents saisonniers/occasionnels pour …….. (développer ici la motivation),

**Considérant que** l’intéressé(e) remplit les conditions d’aptitude physique prévues pour accéder à un emploi de la fonction publique communale, et qu’il ne présente aucune incompatibilité civique ou judiciaire (bulletin n°2 en date du ….) avec les obligations générales du statut et avec l’exercice de l’emploi sollicité,

**Il a été convenu d’un commun accord ce qui suit :**

**Article 1er : Objet du contrat**

**Monsieur/Madame ……….** né(e) … *(nom de jeune fille)*, le ….. *(date de naissance)* à ….. *(lieu)* est recruté(e) en qualité **d’agent non titulaire *(saisonnier/occasionnel)***relevant du **cadre d’emplois ….** *(à compléter selon le cas)* sur le **grade de ……** **à compter du …** *(date)* **pour une durée de …..** *(maximum 6 mois sur une même période de 12 mois pour un saisonnier ou 3 mois pour un occasionnel (cette durée maximale de 3 mois est portée à 12 mois renouvelables une fois dans les communes isolées)),* **soit jusqu’au ….** *(date),* à **temps complet/non complet à raison de …. heures hebdomadaires**.

AJOUTER *éventuellement en cas de temps non complet*

Sur nécessités de service, Monsieur/Madame …. *(nom, prénom)* sera autorisé(e) à effectuer des heures complémentaires.

POURSUIVRE *ensuite*

Il/Elle assurera les fonctions suivantes :

*(détailler les fonctions)*

AJOUTER *éventuellement*

Monsieur/Madame …. *(nom, prénom)* est soumis(e) à une période d’essai de ….. *(maximum 3 mois mais adapter à la durée du contrat)*.

**Article 2 : Droits et obligations**

Monsieur/Madame ………. *(nom, prénom)* est soumis(e) pendant la durée du contrat aux dispositions de l’ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 susvisée. Est rappelé notamment, à l’article 21 de ladite ordonnance, la règle d’interdiction de cumul d’emploi avec une activité privée lucrative, sauf dérogations prévues par décret et lorsque l’emploi n’excède pas 17h30 par semaine.

En cas de manquement à ses obligations, Monsieur/Madame … *(nom, prénom)* sera passible d’une sanction disciplinaire dans les conditions prévues à l’article 24 de l’ordonnance de 4 janvier 2005.

**Article 3 : Rémunération**

Pendant l’exécution du contrat, Monsieur/Madame ….. *(nom, prénom)* sera rémunéré(e) par référence à l’indice brut …… et les primes et indemnités suivantes *(le cas échéant)….* .Attention, précisez le prorata si le cas échéant.

**Article 4 : Couverture sociale**

L’intéressé(e) sera affilié(e) au régime général de la caisse de prévoyance sociale.

**Article 5 : Renouvellement du contrat**

Le présent contrat est susceptible de renouvellement par reconduction expresse.

Le Maire/Président notifie son intention de renouveler ou de ne pas renouveler l’engagement au plus tard, le 8ème jour précédant le terme de l’engagement fixé à l’article 1er.

Monsieur/Madame …. *(nom, prénom)* disposera alors de 8 jours pour faire connaître son acceptation. En cas de non réponse dans ce délai, il/elle sera considéré(e) renoncer à cet emploi.

**Article 6 : Résiliation du contrat**

1. **Licenciement**

Monsieur/Madame ….. *(nom, prénom)* ne peut être licencié(e) avant le terme de son engagement qu’après un préavis de huit (8) jours.

Aucun préavis n’est dû en cas de licenciement pour motif disciplinaire, inaptitude physique, ainsi qu’en cours et à l’expiration de la période d’essai. Le licenciement est notifié après un entretien, par courrier recommandé avec accusé de réception.

1. **Démission**

Monsieur/Madame …… *(nom, prénom)* doit exprimer clairement sa démission par courrier recommandé avec accusé de réception, en respectant un préavis de huit (8) jours minimum.

**Article 7 : Contentieux**

Les litiges nés de l’exécution du présent contrat relèvent du Tribunal administratif de Papeete.

**Article 8 : Information - Publicité**

Ce présent contrat est établi en double exemplaire et sera transmis à l’agent comptable.

Pour information, un exemplaire du décret n°2011-1552 du 15 novembre 2011 est remis à Monsieur/Madame …. *(nom, prénom).*

Le présent contrat peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification.

Fait à ………., le ……….

Le Maire/Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l’acte

Notifié le ……….

Signature de l’agent